

# NOU[S]VELLES

ÉDITION ROMANDE



© Unsplash

**DOSSIER**  
**LA PRÉCARITÉ CHEZ LES JEUNES (2-7)**

**ACTUS**  
**QUOI DE NEUF DANS LES CSP ? (8)**

© Laetitia Gessier



### (ÉDITO) LES CSP AUX CÔTÉS DES JEUNES

Entre 17 et 20% des enfants vivent dans la pauvreté en Suisse. C'est un chiffre qui choque pour un des pays les plus riches du monde. Le constat, relevé par l'Unicef dans un rapport publié en décembre 2023, est pourtant sans appel : non seulement notre pays présente une pauvreté infantile relativement élevée, mais celle-ci a augmenté de 10% ces dix dernières années. L'organisation internationale s'en inquiète et dénonce l'impact sur l'égalité des chances des jeunes issus de milieux défavorisés.

Comme le rappelle dans son interview Julie Falcon, sociologue spécialisée sur cette thématique, le milieu social dans lequel une personne grandit détermine en grande partie ses chances de réussite par la suite. Les CSP le constatent sur le terrain. Ces jeunes sont souvent

désavantagés, rattrapés par les histoires de vie de leurs parents. Malgré tous leurs efforts pour s'en sortir, certains restent coincés dans l'ornière creusée par leur origine socio-économique.

L'accès à l'école et à une formation post-obligatoire solide est souvent présenté comme un rempart contre la précarité. Encore faut-il que les conditions financières soient remplies pour que les jeunes puissent y consacrer le temps nécessaire. Or, obtenir les allocations publiques prévues à cet effet relève souvent du parcours du combattant et demande un soutien de professionnel-les, y compris parfois de juristes pour défendre des droits légitimes. Les témoignages et les articles qui composent ce dossier font ressortir la grande motivation des jeunes issu-es de la migration

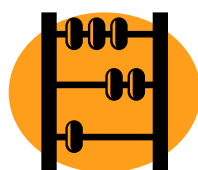
et/ou de milieux défavorisés, mais aussi les nombreux obstacles qu'ils et elles ont à surmonter pour poursuivre une formation quand on fait face à la précarité.

Les CSP sont aux côtés des jeunes qui rencontrent des difficultés. Ils les soutiennent, défendent leurs droits et font remonter les situations problématiques aux autorités pour que le cadre institutionnel leur apporte tout le soutien qu'ils et elles peuvent attendre d'un pays qui en a les moyens. Ce soutien, nous pouvons l'apporter aussi grâce à votre aide. Merci d'être à nos côtés, fidèles au slogan qui accompagne notre campagne depuis plusieurs années : « *La précarité à un visage, la solidarité aussi* ».

**Bastienne Joerchel,**  
présidente CSP.ch

### (DOSSIER) ÉGALITÉ DES CHANCES ET PRÉCARITÉ CHEZ LES JEUNES

#### JEUNES ET PRÉCARITÉ (EN 2021-2022)



**13 %**

des jeunes âgé-es de 18 à 24 ans étaient à risque de pauvreté en 2021.

**10,2 %**

de bénéficiaires de l'aide sociale étaient âgé-es de 18 à 25 ans en 2022.

Sources OFS : <https://bit.ly/3HPHpSu> et <https://bit.ly/3w6Ldf1>

#### ORIGINE SOCIALE ET ÉGALITÉ DES CHANCES (EN 2020)



**47,2 %**

des étudiant-es des hautes écoles (et 55,6% des étudiants universitaires) sont issu-es de familles où au moins un des parents est détenteur-riche d'un diplôme supérieur.

**6,7 %**

seulement des étudiant-es ont des parents qui ont achevé au plus la scolarité obligatoire (15,7% de la population âgée de 20 à 35 ans en 2016).

Source OFS : <https://bit.ly/3SIhenf>

#### DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET JEUNES SANS FORMATION (EN 2022)



**6,8 %**

des jeunes âgé-es de 18 à 24 ans se retrouvent en dehors du système de formation sans disposer de titre du secondaire II\*.

**15,4 %**

de jeunes étrangers-ères sont concerné-es, soit une proportion nettement supérieure que celle des jeunes Suisses (4,3%).

Source OFS : <https://bit.ly/49eu81u>

\* Formations certifiantes post-obligatoires, comme le CFC, la Maturité ou le Certificat de culture générale.

## (DOSSIER) « LA FORMATION A UN EFFET PROTECTEUR CONTRE LA PRÉCARITÉ »

Où en est la Suisse en matière d'égalité des chances, de lutte contre les inégalités, en particulier en ce qui concerne les jeunes? La sociologue Julie Falcon répond à nos questions.

### Quels sont les jeunes qui sont les plus à risque d'être confrontés à la précarité?

Les profils les plus à risque sont les jeunes qui sont sans formation. La formation a un effet protecteur contre la précarité, dans la mesure où elle facilite grandement l'accès à un emploi.

### Est-ce qu'aujourd'hui, en Suisse, une jeune personne issue d'un milieu défavorisé a les mêmes chances que les autres?

Les analyses que j'ai menées montrent que le milieu social a un impact important sur les chances de réussir, que cela soit à l'école ou dans la société. On observe qu'il y a déjà des inégalités dès la petite enfance en termes de développement cognitif. Au moment du choix de l'orientation, à l'âge de 15 ans, même en cas de résultats scolaires équivalents, des différences de choix d'orientation s'opèrent en fonction du milieu social. Les jeunes issus d'un milieu défavorisé auront moins de chances d'accéder à des études dans une haute école et aussi à des professions plus rémunératrices, plus prestigieuses et plus valorisées socialement.

### Les jeunes migrants sont davantage concernés par le décrochage scolaire et l'absence de formation post-obligatoire. Comment l'expliquez-vous?

Il faut d'abord rappeler que la population étrangère en Suisse est très hétérogène. Il y a des profils très qualifiés et d'autres qui le sont très peu.

Les jeunes d'origine étrangère, issus d'une famille très qualifiée, s'en sortent en général bien. Pour les autres, les difficultés rencontrées pour réussir une formation certifiante sont effectivement multiples. Souvent les parents eux-mêmes n'ont pas accompli de formation

certifiante et peuvent donc moins bien soutenir leur enfant dans leur parcours scolaire et leur orientation. En termes d'obstacles, on peut citer celui de la langue, des problématiques liées aux pertes de repères par rapport à la culture d'origine, divers traumatismes physiques et psychiques liés à la migration, en particulier pour les populations réfugiées, qui ont fui des zones de conflits ou de guerre. Cela peut rendre une scolarisation plus compliquée.

### Est-ce que le système scolaire / de formation permet de lisser les inégalités en Suisse? En quoi perpétue-t-il au contraire des discriminations ou l'inégalité des chances?

En Suisse, il y a 26 systèmes scolaires, ce n'est donc pas si évident d'avoir une évaluation à l'échelle du pays. Certains cantons ont une seule filière à l'école secondaire pour tous les élèves, d'autres cantons distribuent les élèves dans différentes filières, selon leurs résultats scolaires. Une étude de l'Université de Genève a montré, sur la base des données PISA, que les systèmes à filières différentes ont tendance à renforcer les inégalités d'acquis entre les élèves. Autrement dit, quand on sépare les enfants par leur niveau scolaire, indirectement, on les sépare aussi en fonction de leurs caractéristiques sociales.

### Que préconisez-vous pour améliorer ce système?

Cela dépend de l'objectif visé. Théoriquement, on pourrait se trouver dans un système qui assure une très bonne égalité des chances, dans une société qui est par ailleurs très inégalitaire. Ce n'est pas suffisant de parler de l'égalité des chances.

Des recherches ont souvent mis en avant certains pays scandinaves des années '80-'90, telle



© DR

« Si l'objectif est que tout le monde trouve sa place dans la société, il faudrait s'assurer que chaque jeune ait au moins un titre d'une formation certifiante du secondaire II »

la Suède, comme des modèles. À cette époque, les inégalités de revenus étaient moins marquées en termes de conditions de vie entre les plus pauvres et les plus riches. Et cela a créé un mouvement vertueux dans la mise en place d'un système favorisant l'égalité des chances.

Il est possible d'agir sur l'inégalité des chances en réduisant l'inégalité d'accès aux différents niveaux de formation selon les milieux sociaux, avec un accès plus simple à des bourses d'études, qui soit transparent. Typiquement, dans certains pays scandinaves, il n'y a pas de bourses attribuées sur des critères sociaux: tous les jeunes

ont un accès universel à un capital de revenu d'étudiant.

Une autre piste serait de mieux faire connaître le système éducatif suisse et les offres de soutien à la fin de l'école obligatoire auprès du public cible, à savoir des parents et des enfants étrangers aux résultats scolaires faibles. Et d'insister auprès de ce public pour leur faire comprendre qu'obtenir un titre est la meilleure protection contre la précarité. Même si le chemin semble plus difficile pour certaines personnes, cela vaut la peine.

Propos recueillis par  
Evelyne Vaucher Guignard

### (+) L'INVITÉE

Sociologue, experte de l'inégalité des chances et de l'éducation, Julie Falcon a rédigé une thèse sur la mobilité sociale au XX<sup>e</sup> siècle en Suisse. Elle est actuellement collaboratrice scientifique à l'Office fédéral de la statistique. Elle a été membre de l'école doctorale « LIVES » (Vulnérabilités & Parcours de vie) et du Programme doctoral romand en sociologie (PDRS).

## (DOSSIER) ÉTUDIER DANS UNE FAMILLE SOUMISE AU MINIMUM VITAL

Quand on vit dans une famille avec des revenus limités, étudier peut représenter une gageure, comme le montrent les exemples suivants, tirés de la pratique du CSP Vaud.

La Loi vaudoise sur les bourses prévoit que « [par] son aide financière, l'État assure aux personnes en formation des conditions minimales d'existence et promeut l'égalité des chances en visant à supprimer tout obstacle financier à la poursuite des études et à la formation professionnelle ». Si tout étudiant vaudois voit effectivement son minimum vital garanti, la formule concernant l'égalité des chances et l'absence d'obstacles financiers laisse songeur.

En effet, le système d'aide aux études est subsidiaire au devoir d'entretien des parents, qui reste prioritaire pour le financement des études, à moins que leurs revenus ne s'approchent du minimum vital. Si tel est le cas, les personnes en formation peuvent effectivement bénéficier d'une bourse d'études, mais leurs revenus ne dépasseront pas ceux du minimum vital durant toute la durée de leur formation, et encore...

### MOINS DE REVENUS AVEC LA BOURSE

Laurent\* a 17 ans lorsqu'il consulte pour la première fois Jet Service (le Service social Jeunes du CSP Vaud) en raison de « problèmes financiers ». Il vit avec son petit frère et sa mère, qui bénéficie de l'aide sociale. Il vient de commencer le gymnase et le montant de sa bourse d'études ne suffit pas à subvenir à ses besoins. En effet, dès que les jeunes vivant dans un ménage au bénéfice de l'aide sociale accèdent au post-obligatoire, ils doivent déposer une demande de bourse d'études. À ce moment charnière, Laurent est donc sorti du budget de sa mère et s'est retrouvé responsable de toutes ses dépenses: part de loyer, alimentation, frais médicaux, frais d'études, sorties, etc. Et le budget de sa mère ne comprend aucune marge pour assumer des frais qui ne seraient pas expressément couverts par la bourse d'études.

Problème: le budget des bourses est très restrictif, car il fonctionne avec des forfaits qui ne couvrent pas les frais effectifs, à part le transport et les frais d'écologie. Au contraire, l'aide sociale rembourse les montants effectifs des frais médicaux, dentaires ou encore du loyer et des charges. Dans ce cas précis, lorsque Laurent est entré au gymnase, les revenus de la famille ont diminué. Avec l'aide de Jet Service, il a dû entreprendre de longues et complexes démarches afin de démontrer que l'aide perçue s'était réduite de 275 francs par mois, une somme importante pour une famille au minimum vital, avant d'obtenir finalement une compensation mensuelle.

### DÉDUCTION DU SALAIRE D'ÉTUDIANT-E

Karen\* a pris rendez-vous chez Jet Service pour une facture de rattrapage de décompte chauffage de 1318 francs qu'elle n'a pas les moyens de payer. Étudiante en deuxième année au gymnase, elle a 19 ans et reçoit, elle aussi, une bourse d'études. Elle vit avec sa

mère, bénéficiaire de l'aide sociale, avec qui elle partage le loyer et les charges de l'appartement à parts égales. Malgré sa bourse d'études et son job d'étudiante, elle n'a pas de marge dans son budget pour faire face à ces frais imprévus.

Karen pensait pouvoir payer cette facture avec l'argent mis de côté grâce à son job d'étudiante. C'était sans compter sur le fait que 2600 francs ont été déduits du montant de sa bourse annuelle pour compenser le salaire qu'elle a perçu au cours de l'année précédente. En effet, au-delà d'un salaire de 250 francs par mois, la bourse est réduite d'une partie du salaire étudiant. Pour Karen, le seul moyen de payer la facture de chauffage et d'éviter les poursuites consistait donc à demander un arrangement de paiement, qui a engendré des frais supplémentaires de 45 francs.

### AUGMENTER LES MINIMA VITAUX, INTRODUIRE UNE FRANCHISE SUR LE REVENU

Cette logique implacable des minima vitaux, qui touche les jeunes

dont les parents sont bénéficiaires de l'aide sociale, concerne également tous ceux qui vivent dans des familles à bas revenus, qu'ils soient rentiers ou travailleurs. Au-delà des contraintes financières, cette précarité structurelle durant toute la durée des études génère des problématiques de santé, notamment du fait d'un stress accru. Elle peut également impacter les résultats scolaires et même entraîner des ruptures de formation.

Depuis sa création, Jet Service s'est préoccupé d'alerter les autorités sur cette situation, créant des partenariats avec différents services sociaux afin de débloquer des situations particulières. Une plateforme d'échange cantonale a également été mise sur pied afin d'améliorer le dispositif des bourses. Jet Service demande notamment l'augmentation des minima vitaux et l'introduction d'une véritable franchise sur le revenu d'étudiant (tel qu'il se pratique par exemple dans le canton de Genève).

Talissa Rodriguez

\* Prénoms fictifs



## (DOSSIER) « ON EST OBLIGÉ DE RÉUSSIR ! »

**Accéder à une bourse et travailler ne vont pas de soi lorsqu'on a un permis F pour étrangers. Malgré ces difficultés, Cybille\* se bat pour poursuivre ses études.**

Cybille arrive dans nos bureaux à Bienne en début d'après-midi, souriante malgré le temps pluvieux. Elle vient de terminer ses premiers examens après avoir débuté, il y a six mois, un Bachelor.

Cela fait quelques années que sa famille est suivie par le secteur juridique du CSP Berne-Jura, qui la soutient pour ses renouvellements de permis. Après avoir touché durant quelques années l'aide sociale, sa maman a trouvé du travail et est désormais suivie par le secteur social et dettes.

Quand elle parle de sa maman, le visage de Cybille s'illumine : « *Ma maman, c'est mon modèle, c'est elle qui nous a toujours poussés [sa grande sœur, son petit frère et elle] à en faire plus et qui nous a toujours fait passer en premier pour qu'on ne manque de rien.* »

« *Quand j'étais petite, poursuit Cybille, je ne me rendais vraiment pas compte des difficultés financières de ma maman. Elle devait élever seule trois enfants en étant à l'aide sociale. Maintenant, elle travaille douze heures par jour. Je ne sais pas où elle trouve cette force !* » Elle se rend compte des sacrifices que sa maman a dû faire pour leur payer des cours de sport ou de langue. « *Et c'est elle qui nous a poussés à faire des formations pour améliorer notre situation. Après un CFC, j'ai continué sur une maturité. Maintenant, je fais un Bachelor et j'espère poursuivre avec un Master. J'ai choisi une branche où je pense pouvoir trouver du travail assez facilement.* »

### LES OBSTACLES DU PERMIS F

Durant son enfance, c'est plutôt son statut en Suisse qui l'a attristée. En effet, Cybille et sa famille sont titulaires d'un permis F pour étrangers. Vu que leur maman bénéficiait de l'aide sociale et qu'elle

de dettes, le permis B leur a été refusé. Cybille ne comprend pas pourquoi, alors qu'elle est née en Suisse, elle doit subir un permis qui lui ferme autant de portes et la stigmatise. Elle se rappelle que, petite, les enfants de l'école se moquaient d'un garçon à cause de son permis F. Depuis, elle évite de le mentionner.

Ce permis lui a rendu la vie plus difficile, notamment parce qu'il ne lui permet pas d'aller à l'étranger – et donc de participer à des voyages d'études –, ou alors seulement au prix de longues et pénibles démarches. « *Quand je faisais mon CFC, les voyages avaient été annulés à cause du Covid. J'étais soulagée ! Je suis née en Suisse, mais je n'ai vraiment pas les mêmes droits que les autres. C'est très injuste.* »

Qui plus est, dans le canton de Berne, le permis F pour étrangers ne donne pas accès aux bourses d'études [voir encadré]. Lorsqu'elle a commencé son CFC, Cybille a ainsi déposé une demande de bourse qui lui a été refusé. Sa maman

ne pouvant pas faire davantage pour l'aider financièrement, une facture pour des livres a terminé aux poursuites. « *Avec ce permis, ma sœur et moi avons compris que nous devons en faire beaucoup plus pour obtenir quelque chose. On se dit que nous sommes obligées de réussir. Ces restrictions nous ont rendues très ambitieuses.* »

Vu qu'elles ne peuvent pas bénéficier d'une aide publique pour leurs études, Cybille et sa sœur – qui fait une maturité professionnelle – ont recherché, avec l'aide du CSP Berne-Jura, d'autres solutions pour pouvoir continuer leur formation. Elles ont ainsi déposé des demandes auprès de fondations privées qui les soutiennent financièrement. Mais cette aide, dont les deux jeunes filles sont reconnaissantes, ne suffit pas à couvrir toutes leurs charges courantes. « *On cherche du travail à côté, mais pour des petits boulots, on nous demande notre permis. Et quand on mentionne notre titre de séjour, cela refroidit plus d'un employeur.* » Pourtant, les per-

sonnes admises à titre provisoire sont habilitées à travailler dans toute la Suisse et une simple annonce par l'employeur auprès de l'autorité cantonale compétente est nécessaire.

Et bénéficiaire de l'aide sociale ? Au vu de l'expérience familiale, c'est une option que Cybille et sa sœur refusent : « *Tant qu'on peut se débrouiller sans, nous ne ferons pas de demande. Cela a toujours été mis en avant contre notre mère pour lui refuser le permis B. On aimerait vraiment pouvoir continuer nos études sans avoir à y recourir.* » Grâce à l'accompagnement du CSP Berne-Jura, on peut espérer que cette famille puisse bénéficier un jour d'un meilleur statut et les enfants donc d'un meilleur avenir.

Honorine Allimann

\* Prénom fictif

### (+) PERSONNES ADMISES À TITRE PROVISOIRE ET BOURSE D'ÉTUDES

L'octroi d'allocations de formation (bourses ou prêts d'études) relève de la compétence des cantons. Mais un concordat fédéral sur les bourses d'études a été mis en place dans un objectif d'harmonisation<sup>1</sup>. Ce concordat comprend ainsi la définition des personnes ayant droit à des subventions. Les réfugiés-es reconnu-es et les « *personnes titulaires d'un permis de séjour si elles séjournent légalement en Suisse depuis 5 ans* » peuvent ainsi prétendre à une bourse. Les étranger-ères admis-es à titre provisoire (livret F) et les requérant-es d'asile (livret N) ne possèdent pas de permis, mais une carte de légitimation du séjour. Selon le concordat, ils ou elles ne peuvent donc pas obtenir de bourse, même après le délai de cinq ans.

Le choix est cependant laissé aux cantons d'octroyer aussi des bourses aux étranger-ères admis-es à titre provisoire et aux requérant-es d'asile. Ainsi, certains cantons, comme Genève, accordent parfois des bourses aux personnes admises à titre provisoire<sup>2</sup>. Les cantons qui n'octroient pas de telles aides le justifient par le caractère provisoire du séjour des personnes détentrices d'un permis F<sup>3</sup>. Dans certains cas, comme dans celui de Cybille, les jeunes ne peuvent pas obtenir un permis B alors qu'ils et elles sont né-es en Suisse, du seul fait de leur absence d'indépendance financière.

H.A.

<sup>1</sup> <https://www.edk.ch/fr/themes/bourses>

<sup>2</sup> [https://www.perspektiven-studium.ch/wp-content/uploads/2019/11/2019\\_Stipendienbericht-FR.pdf](https://www.perspektiven-studium.ch/wp-content/uploads/2019/11/2019_Stipendienbericht-FR.pdf)

<sup>3</sup> <https://asile.ch/2017/11/20/vivre-ensemble-valais-privation-de-bourse-detude-permis-f/>

## (DOSSIER) « LE CSP M'A REDONNÉ DE L'ESPOIR »

À 20 ans, Elena\* se retrouve seule et sans ressources. Extrêmement fragilisée, elle s'endette, perd confiance en elle et se demande si elle doit arrêter ses études.

Elena est arrivée à Genève à l'âge de 5 ans pour rejoindre sa mère, alors sans permis et employée dans l'économie domestique. « *Ma mère, c'est une guerrière. Elle a dû quitter l'école à 14 ans pour travailler. Elle ne voulait pas que j'aie la même vie qu'elle* », nous confie-t-elle.

Depuis qu'elle est toute petite, Elena aime apprendre et étudier. Elle excelle sur le plan scolaire. « *Quand je ramenaient un 5, ma mère me disait que je pouvais faire mieux. Elle était très stricte et exigeante. J'avais envie qu'elle soit fière de moi. Avec mes copines, on s'amusait à comparer nos notes.* » Comme sa mère parle peu le français et que son niveau de scolarité ne lui permet pas de l'aider, Elena doit se débrouiller seule pour faire ses devoirs et réviser. Quelles stratégies a-t-elle mises en place ? « *Je me souviens que je dictais des textes à ma [console de jeu] DS. C'est comme ça que je me préparais pour les dictées. Et assez tôt, j'ai eu un ordinateur. Je faisais des recherches sur Internet.* »

Un jour, alors qu'elle est encore au Cycle, une conseillère en orientation encourage Elena à postuler à une place d'apprentissage. « *Elle m'a dit que c'était beaucoup mieux que d'aller au collège, que je serais bien payée, que je pourrais m'acheter une voiture... Ça me faisait très envie. Mais ma mère a catégoriquement refusé ! Pour elle, je devais viser l'Université.* » Le beau-père d'Elena partage les mêmes ambitions : « *Alors que j'étais encore au collège, il disait à tous ses amis que j'allais devenir avocate !* »

### LA RUPTURE

La suite de l'histoire, Elena ne peut la raconter sans retenir ses larmes. Alors que son chemin lui paraissait tout tracé, la jeune femme fait l'expérience d'une fracture

émotionnelle qui la plonge dans la précarité. Elle est encore au collège quand sa mère se sépare de son beau-père et doit se résoudre à retourner en Amérique latine pour des raisons familiales. « *Je ne me voyais pas partir avec elle. J'ai le mal du pays quand je quitte la Suisse trop longtemps* », explique Elena.

Mais très vite, alors qu'il avait été convenu qu'il s'occuperait d'elle, son beau-père se remet en couple et s'absente durant de longues périodes. « *Pendant le semi-confinement, en 2020, je me suis retrouvée toute seule à la maison. C'était vraiment dur. Pour moi, il était mon père. Nous avions nos rituels ensemble. Et tout à coup, il n'était plus là.* »

En 2021, Elena découvre sur Instagram que son beau-père s'est remarié. « *J'ai été assaillie par mille questions. Est-ce que j'allais pouvoir rester dans l'appartement ? Garder mon permis ? Comment allais-je vivre sans argent ? Et quand je suis revenue cet été-là d'Amérique latine, il était parti. Il avait installé une autre famille dans une des chambres de l'appartement...* »

Sa mère ne vivant plus en Suisse et son beau-père s'étant remarié, Elena n'a plus droit aux allocations familiales. L'administration ? La gestion d'un budget ? « *Je n'avais que de vagues souvenirs des cours qu'on avait eus à l'école sur le sujet.* » Sans revenus, la jeune fille se retrouve avec 15 000 francs de dettes, essentiellement pour des frais de santé et de primes d'assurance maladie [voir encadré].

Sa grande crainte concerne également son permis de séjour, en attente de renouvellement, sans lequel elle ne peut s'inscrire à l'Université. C'est alors que sa tante lui conseille de contacter le Service juridique du CSP Genève. La ju-



© Unsplash

riste qui l'accueille l'orientera rapidement vers notre Service social.

### « JE N'ÉTAIS QU'UNE IMMIGRÉE »

Au cours de cette période douloureuse, Elena fait pour la première fois l'expérience de l'échec : elle rate ses examens de premier semestre à l'Université. « *Je me sentais paralysée. J'avais tout le temps mal à la tête, je dormais beaucoup, je suis un peu tombée en dépression. L'école, c'était la seule chose que j'avais. L'Uni, c'était mon rêve. Mais en 2021, j'ai tout perdu. J'ai eu l'impression que tout ce que j'avais vécu jusque-là était un rêve, une illusion... Que j'avais visé trop haut, que je n'étais qu'une immigrée et que je n'avais qu'à aller travailler.* »

Le travail du CSP Genève consistera à rassurer et à soutenir la jeune femme, puis à l'accompagner vers le désendettement, de manière à assurer son permis. Et, bien sûr, à lui permettre d'accéder à des ressources afin qu'elle ne contracte pas de nouvelles dettes. Grâce à cet accompagnement, elle touche désormais une bourse et des subsides d'assurance maladie, et son permis a été stabilisé en permis C. Aujourd'hui, Elena poursuit ses études universitaires avec succès en deuxième année. Quand on lui demande ce que le CSP Genève a fait pour elle, elle répond simplement : « *Tout ! Il m'a redonné de l'espoir.* »

Carine Fluckiger

\* Prénoms fictifs

### (+) LES ENFANTS N'HÉRITERONT PLUS DES DETTES D'ASSURANCE MALADIE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, les enfants mineurs dont les parents n'ont pas payé leurs primes d'assurance maladie ne seront plus poursuivis à leur majorité pour ces dettes.

Les CSP, qui ont participé à la révision de la Loi sur l'assurance maladie, saluent cette nouveauté. Rappelons cependant qu'elle ne s'applique pas aux jeunes adultes qui sont encore à la charge de leurs parents. Ces jeunes resteront donc débiteurs des primes non payées après leur majorité. Ils pourront être poursuivis à ce titre, qui plus est pour des montants qui augmentent drastiquement passés 18 ans.

C.F.

## (DOSSIER) TROUVER SA PLACE

**Est-ce difficile de s'intégrer en Suisse et quelles sont les perspectives d'avenir? Nous avons rencontré Abdishakur, un jeune Somalien suivi par le CSP Neuchâtel et arrivé en Suisse alors qu'il était encore mineur.**

S'adapter à un nouvel environnement et à une nouvelle langue peut être déstabilisant, à plus forte raison pour une jeune personne se trouvant loin de ses proches. Pour Abdishakur, qui a fui son pays où il n'était pas en sécurité, être en Suisse est avant tout synonyme de chance: celle de pouvoir apprendre et, surtout, de vivre dans un pays sûr, sans conflit politique ni guerre.

Arrivé en 2022, Abdishakur a d'abord passé trois mois au Tessin avant d'être transféré dans le canton de Neuchâtel, où il a intégré le centre d'accueil de Tête-de-Ran. Il a ensuite vécu en famille d'accueil pendant une année, nouant de précieux liens et s'acclimatant avec notre pays: « *C'était très bien avec la famille suisse. On a gardé une bonne relation* ». En avril 2023, il a pu prendre son indépendance. Les démarches pour trouver un appartement ont été effectuées avec le soutien du CSP Neuchâtel.

### APPRENDRE, UNE CHANCE

Le parcours d'intégration conjugue des aspects linguistiques et socioculturels. Abdishakur a dans un premier temps suivi des cours de français, avant d'être admis dans un cursus scolaire neuchâtelois spécifique nommé Jeunes en Transition (JET). Ces classes accueillent des jeunes arrivés récemment de l'étranger qui n'ont soit plus l'âge d'aller à l'école obligatoire, soit ne possèdent pas un bagage linguistique suffisant pour débiter une formation.

À l'écoute de son témoignage, on mesure à quel point l'accès à l'école est précieux. « *En Somalie, l'école coûte cher, c'est comme un business. Je n'ai donc pas fait beaucoup d'années d'études. J'ai suivi l'école coranique pendant presque quatre ans, puis environ six mois d'école qu'on appelle «privée», où j'ai appris à lire et écrire le somali. Ici, c'est différent, plus de choses*

*sont enseignées. J'ai vraiment envie d'apprendre, c'est une chance pour moi* », rapporte-t-il dans un français exemplaire.

### L'AIDE DU CSP NEUCHÂTEL

Le CSP Neuchâtel est, entre autres, mandaté par le Canton pour le suivi des mineur-es non accompagnés-es qui ont obtenu l'asile. Un soutien administratif, juridique et socio-professionnel est assuré par nos collaborateur-ices (conseiller-ères en insertion, assistant-es sociales-aux, juristes, avocat-es).

Plus spécifiquement, et afin de favoriser leur intégration, notre institution dispense divers modules de formation auxquels Abdishakur a assisté. Ceux-ci ont pour but d'aider les jeunes à s'adapter au mode de vie suisse, de faciliter leur intégration dans la société et d'accroître leur autonomie. Par ce biais, Abdishakur a notamment participé à un module d'information sociale du domaine Migration du CSP Neuchâtel, intitulé Module Jeunes, qui lui a permis de recevoir des informations générales sur le fonctionnement de la Suisse, ainsi que sur ses droits et obligations. Les cours se sont ensuite focalisés sur son processus d'insertion professionnelle au travers de formations ciblées sur la recherche de stages et de places de formation (Module Introduction à l'insertion, Module Stage et Module Formation) dispensées par des conseillères en insertion socio-professionnelle (CISP).

En parallèle de ce travail collectif, Abdishakur bénéficie d'un accompagnement individuel par une CISP dans la recherche et le suivi de stages, l'objectif étant l'élaboration puis la validation d'un projet de formation réaliste et réalisable. N'ayant jamais étudié les mathématiques avant sa venue en Suisse, des cours individuels de soutien

ont aussi été mis en place. Ceux-ci doivent lui permettre d'être à niveau avec les exigences d'une formation. Un soutien administratif est également réalisé par son assistante sociale. Ce dernier comprend un accompagnement pour la gestion de son budget, des explications sur les différentes factures ou assurances et un appui dans des démarches spécifiques, comme une demande de bourse. Il est très reconnaissant de l'aide apportée: « *Le CSP m'a inscrit à l'école, m'a aidé à m'intégrer et me soutient au quotidien* ».

### UN ABRI, UN AVENIR

Abdishakur n'avait jamais pensé venir en Suisse. Il est arrivé par hasard, fuyant un pays instable. « *Je ne connaissais rien de la Suisse. J'avais juste entendu le mot «Switzerland», mais je ne savais pas que c'était un pays. Aujourd'hui, à mes yeux, la Suisse est l'endroit le plus sûr au monde.* » La vie en Somalie est difficile, les perspectives d'avenir très minces. Dans son pays, il ne s'était jamais projeté

dans la vie adulte. Il n'envisageait pas exercer un métier spécifique, le simple fait d'accéder à un emploi s'avérant compliqué. « *Mon père n'a pas de métier fixe. Il fait plusieurs choses. En Somalie, je ne pensais pas au travail, à ce que je ferai plus tard* », relève-t-il. En Suisse, le besoin de sécurité étant comblé, ses perspectives se sont élargies. Il a accès à une éducation scolaire et fait ses premiers pas dans le milieu professionnel en effectuant des stages.

Comme tout jeune de son âge, il a exploré plusieurs pistes pour son futur, pensant se diriger dans l'informatique avant de finalement s'orienter vers un métier du domaine santé-social. Il souhaite débiter un apprentissage d'assistant médical en août 2024 et recherche activement une place. À terme, son rêve serait de devenir technicien radiologue. Un projet ambitieux qui renforce d'autant plus sa volonté d'apprendre et de progresser.

Natascha Dubois

« *En quittant la Somalie, je ne pensais pas pouvoir aller à l'école. Je partais pour trouver un endroit où vivre en sécurité* »



## (ACTUALITÉS) QUOI DE NEUF DANS LES CSP ?

### CSP BERNE-JURA

#### Week-ends familles

Conjointement avec Caritas Jura, le CSP Berne-Jura met en place durant l'année trois week-ends destinés aux familles nombreuses et/ou monoparentales de condition modeste qui sont en interaction avec l'une ou l'autre institution.

Les week-ends 2024 se dérouleront au Chalet Le Refuge, sur les hauts de Tramelan, aux dates suivantes : 24 au 26 mai, 28 au 30 juin et 13 au 15 septembre 2024. Cinq à six familles sont accueillies dans ce cadre reposant, pour partager des moments conviviaux. Au menu des activités : jeux de société, ateliers bricolage et peinture, réalisation de produits de nettoyage maison, promenades dans la nature, jeux de piste et soirées récréatives. L'équipe d'encadrement est formée de professionnel·les et de bénévoles.



© CSP Berne-Jura

### CSP NEUCHÂTEL

#### Depuis 60 ans à vos côtés

Créé en 1964, le CSP Neuchâtel fête cette année ses 60 ans d'existence. À cette occasion, nous venons à votre rencontre et vous donnons rendez-vous aux six étapes du BCN Tour ! Nous sommes heureux·ses de ce partenariat à l'occasion de notre anniversaire et tenons à remercier le BCN Tour de nous accueillir dans son Village exposant·es. Venez découvrir notre institution tous les mercredis après-midi, du 24 avril au 29 mai 2024. Des activités ludiques pour toute la famille vous seront proposées sur notre stand, dans une jolie roulotte spécialement aménagée pour l'occasion. Nous nous réjouissons de célébrer cet événement avec vous !

- › Plus d'informations sur : [www.csp.ch/neuchatel](http://www.csp.ch/neuchatel)

### CSP VAUD

#### Vente de printemps

Les Galetas de La Blécherette, de Montreux et de Payerne organisent une vente de printemps le samedi 4 mai 2024. Ambiance et action spéciale : 50% sur l'ensemble des objets mis en vente !

- › [www.galetas.ch](http://www.galetas.ch)

#### Réservez la date !

Deux services du CSP Vaud fêtent un anniversaire cette année. 40 ans pour Jet Service, destiné aux jeunes et à toute personne en formation, et 60 ans pour La Fraternité, le service social pour les immigré·es. Réservez donc la date : vendredi 30 août !

- › Le matin : portes ouvertes à Jet Service, Av. de Rumine 2
- › L'après-midi, conférences à la Fraternité, Pl. M.-L. Arlaud 2
- › Et dès 16h : Fête sur la place Arlaud : animations, stands de nourriture par les communautés étrangères, musique

#### Formations

Le CSP Vaud dispense des formations aux autres professionnel·les dans ses domaines de compétences. « Argent, dettes, désendettement », droit de la famille, droit de la migration :

- › [www.csp.ch/vaud/formations](http://www.csp.ch/vaud/formations)



© DR

© DR



### CSP GENÈVE

#### Friperie : on remet ça !



© CSP Genève

Organisée l'an dernier à la Parfumerie, la première Friperie de la Renfile a rencontré un immense succès. On remet ça, dans l'originalité et la bonne humeur, cette fois aux Jardins de la Jonction. À ne manquer sous aucun prétexte, pour soutenir le CSP et appuyer un mode de consommation écoresponsable !

- › Samedi 1<sup>er</sup> juin
- › Jardins de la Jonction
- › Informations à venir sur : [renfile.ch](http://renfile.ch)

#### Galiffe en fleurs

Le 17<sup>e</sup> Marché aux plantes de Galiffe, c'est le samedi 4 mai, de 9h à 16h. Avec une grande nouveauté cette année, puisque ce marché parfumé et vivant se déroulera sur le parvis des nouveaux locaux de l'atelier ! Outre des plantes et plantons, vous y trouverez de quoi vous restaurer et des objets artisanaux, fabriqués avec amour par les usagers de l'Atelier Galiffe.

- › Le samedi 4 mai, de 9h à 16h.
- › Atelier Galiffe, rue de la Coulouvrenière 1, 1204 Genève

### CSP BERNE-JURA

Rue Centrale 59

CP 254

2740 Moutier

#### Faire un don

CCP 25-6651-8, IBAN :

CH44 0900 0000 2500 6651 8

### CSP GENÈVE

Rue du Village-Suisse 14

CP 171

1211 Genève 8

#### Faire un don

CCP 12-761-4, IBAN :

CH41 0900 0000 1200 0761 4

### CSP NEUCHÂTEL

Rue des Parcs 11

CP 233

2002 Neuchâtel 2

Rue du Temple-Allemand 23

2300 La Chaux-de-Fonds

#### Faire un don

CCP 20-4713-9, IBAN :

CH37 0900 0000 2000 4713 9

### CSP VAUD

Rue Beau-Séjour 28

1003 Lausanne

#### Faire un don

CCP 10-252-2, IBAN :

CH09 0900 0000 1000 0252 2

## (IMPRESSUM)

**Tirage** 27 080 exemplaires

**Rédactrice en chef**

Carine Fluckiger

**Impression**

Presses centrales

de Lausanne (PCL)

**Ont collaboré à ce numéro**

Honorine Allimann

(CSP Berne-Jura),

Natascha Dubois

(CSP Neuchâtel),

Bastienne Joerchel

(CSP Vaud),

Talissa Rodriguez

(CSP Vaud) et

Evelyne Vaucher Guignard

(CSP Vaud)

**Conception et réalisation**

buxumlunic.ch

Imprimé sur papier respectant  
l'environnement, certifié aux normes  
FSC (gestion durable des forêts)